

Communauté de communes



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

SEANCE DU MARDI 30 MAI 2023

N° 34-2023

Objet : Décisions du Président

Jean LAVIOLETTE, Président de la Communauté de communes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu les délibérations N° 23-2020 et N° 48-2020 des Conseils communautaires des 11 juillet 2020 et 21 octobre 2020 portant délégation générale au Président,

Prend acte des décisions suivantes,

N° 17-2023	Convention de mise à disposition de la salle de tennis de table du complexe sportif Blaise Pascal au profit de l'école élémentaire Moulin Fleuri sise à Brie-Comte-Robert
N° 18-2023	CIBLER SAS - Avenant au contrat de mise à disposition pour les commerçants de la plateforme Ticket-Commerçant
N° 19-2023	Lolo le Caricaturiste - Contrat intervention manifestation « Les Peintres dans la rue »
N° 20-2023	SAS Pierre LOOBUYCK - Contrat d'entretien des espaces verts de la liaison de Servon - Tranche optionnelle 2
N° 21-2023	Convention de remboursement entre la Commune de Servon et la Communauté de communes de l'Orée de la Brie - Factures ENGIE - EDEN ZAC de l'Orme Rond
N° 22-2023	Alpha TP - Avenant N° 1 au marché N° 1-2022 : Programme de liaisons douces de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie sur la commune de Chevry-Cossigny / Lot 1 : Voirie - Liaisons douces
N° 23-2023	Alpha TP - Avenant N° 1 au marché N° 1-2022 : Programme de liaisons douces de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie sur la commune de Chevry-Cossigny / Lot 2 : Espaces verts
N° 24-2023	SMACL - Avenant N° 1 au Marché 2-2021 - Lot 2 : Responsabilité civile générale - Révision de la cotisation 2022

Fait à Brie-Comte-Robert, le 31 mai 2023.

Le Président,
Jean LAVIOLETTE.



1 place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU MARDI 30 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente mai à dix-neuf heures et une minute, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le vingt-trois mai deux mille vingt-trois s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

Etaient présents :

Mesdames BERNARDO, FERRER, GONZAGUE (*arrivée avant le vote de la délibération N° 31-2023*), LABRUYERE, LAFORGE, NOEL, ROLLET, SAUVIGNON, VINIT et Messieurs BEZOT, CHEVALIER, COLLON, DARMON, DENION, DUPUY, LAVIOLETTE, PENNEC, PRUVOT, RALLIERE, SAMANIEGO, SAUVIGNON, SERGEANT, VILLAÇA, WOFSY.

Etaient représentés :

Madame BOYER pouvoir à Madame VINIT.
Madame MOLINERIS pouvoir à Monsieur COLLON.
Madame SANTIN pouvoir à Monsieur SERGEANT.

Etaient absents excusés :

Madame MERIAUX.
Messieurs COULOUMY et MORIN.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame NOEL a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **23** (*de la délibération N° 26-2023 à N° 30-2023*) puis **24** (*de la délibération N° 31-2023 à N° 34-2023*)

Membres excusés et représentés : **3**

Membres absents non représentés : **4** (*de la délibération N° 26-2023 à N° 30-2023*) puis **3** (*de la délibération N° 31-2023 à N° 34-2023*),

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, **à l'unanimité**, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 05 avril 2023.